

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 2 avril 2012, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour 2011
- 3- Mandat au vérificateur pour 2012
- 4- Cas particuliers
- 5- Adoption des procès-verbaux de mars 2012
- 6- Correspondance
- 7- Comptes
- 8- Emprunt temporaire de 350,000.00 \$ pour 2 mois
- 9- Dérogation mineure 2012-002 Jean-Paul Huot
- 10- Offre d'emploi aide au service de l'environnement
- 11- Soumissions jardin botanique
- 12- Remplacement bannière tourisme
- 13- Achat de drapeaux

- 14- Renouvellement d'adhésion Chambre de Commerce de Maskinongé
- 15- Engagement des étudiants été 2012
- 16- Résolution pour travaux supplémentaires TECQ (taxe d'accise)
- 17- Balayage des rues
- 18- Batterie de secours station de pompage
- 19- Résolution pour téléphone (CRTC)
- 20- Compte-rendu du Comité de la Famille
- 21- Demande support financier Association des Usagers du Lac du Barrage Inc.
- 22- Affaires nouvelles
- 23- Période de questions
- 24- Période de suggestions
- 25- Clôture de la séance

RÉS. 2012-04-84 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Les items 2 et 3 de l'ordre du jour sont reportés à une séance subséquente.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Treize personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention.

RÉS. 2012-04-85 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de mars 2012 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

RÉS. 2012-04-86 REMERCIEMENTS DÉPUTÉ

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adresse ses plus sincères remerciements à monsieur le député Jean-Paul Diamond pour sa participation financière au montant de 500.00 \$ pour l'organisation de la Fête de la Famille.

Adoptée

RÉS. 2012-04-87 REMERCIEMENTS LÉGION CANADIENNE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adresse ses plus sincères remerciements à monsieur Alain Boisvert président de la Légion Canadienne pour le don de 1 000.00 \$ accordé au Comité de la Famille de Saint-Élie-de-Caxton. Des remerciements sont également adressés à monsieur André Garant, président d'honneur de la Campagne du Coquelicot 2012.

Adoptée

La directrice générale accuse réception de la correspondance suivante :

1. Lettre de remerciement de monsieur Vincent Sivell, secrétaire du Comité Expression Poétique de Saint-Élie-de-Caxton.
2. Lettre de remerciement de monsieur Ovide Bourassa, président du Comité Expression Poétique de Saint-Élie-de-Caxton.
3. Lettre de la Maison des Jeunes mentionnant une modification au niveau de la coordination. Madame Johanne Pinard s'occupera du côté financier et madame Caroline Baillargeon assumera les autres tâches.
4. Demande de lumière de rue par Isabelle Bournival et Daniel Giguère pour le 20 rue du Bon-Air. Étude pour le prochain budget.

RÉS. 2012-04-88 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 30 190.80 \$

Comptes :

4884	HOCKEY MINEUR ST-BONIFACE	SUBVENTION	800.00 \$
4885	LUC CHEVARIE PRODUCTION	DEPENSES DE PUBLICITÉ	467.90 \$
4886	ANNULÉ		
4887	MONSIEUR PARTY.COM	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	183.96 \$
4888	MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	INTÉRÊTS SUR IMPOT PROVINCIAL	180.93 \$
4889	GELINAS REJEAN, GELINAS MARIO	REMBOURSEMENT TAXES	681.06 \$
4890	PLANTE MADELEINE	REMBOURSEMENT TAXES	14.31 \$
4891	SAVARD JEAN-CLAUDE	REMBOURSEMENT TAXES	585.34 \$
4892	ST-CYR SYLVAIN, BOUTET ISABELLE	REMBOURSEMENT TAXES	26.51 \$
4893	ALARME ALLIANCE SYSTEMES DE SECURITE	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME	248.35 \$
4894	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS	17.50 \$
4895	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	273.53 \$
4896	BOVIN & GAUVIN INC.	EQUIPEMENT	1 691.97 \$
4897	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	PIÈCES ET ACCESSOIRES	62.79 \$
4898	CARL PELLERIN	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	459.90 \$
4899	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 108.41 \$
4900	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
4901	DESHAIES PIERRE	PROFESSIONNEL CYANOBACTÉRIES	2 104.04 \$
4902	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	EAU POTABLE, ALIMENTS	51.00 \$
4903	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE AQUEDUC LOT 2	937.61 \$
4904	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	160.66 \$
4905	ENVIRONNEMENT M C M INC.	PROFESSIONNEL AQUEDUC	290.89 \$
4906	EQUIPEMENTS LES CHUTES	ACHAT MACHINERIE, OUTILLAGE	2 251.66 \$
4907	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ANALYSES D'EAU, ENTRETIEN STATION DE POMPAGE, PIÈCES ET ACCESSOIRES SAMSON MARCHAND	70.54 \$
4908	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES	649.79 \$
4909	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	33.00 \$
4910	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	507.84 \$
4911	GARAGE DANIEL & LOUIS FRAPPIER INC.	SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉS	52.00 \$
4912	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$

4913	GESTION MARCEL G. GAGNE INC.	MODULE D'AFFICHAGE	68.95 \$
4914	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
4915	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION	261.63 \$
4916	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, ENTRETIEN TRACTEUR	950.76 \$
4917	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	88.78 \$
4918	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	FOURNITURES DE BUREAU TOURISME	206.94 \$
4919	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE, ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL, BIBLIOTHEQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE	456.99 \$
4920	LOCATION CDA INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES, JARDIN BOTANIQUE	399.84 \$
4921	LAFRENIERE GRENIER LOUISE	AMÉNAGEMENT B.A.T., FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	333.78 \$
4922	LE LUTIN MARMITON	ALIMENTS TOURISME	64.55 \$
4923	MARCHE RENE SAMSON	FRAIS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL, ENTRETIEN STATION DE POMPAGE, ENTRETIEN RÉSEAU SAMSON MARCHAND	39.46 \$
4924	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT	43 704.30 \$
4925	LES MATERIAUX LAVERGNE	AQUEDUC LOT 2	2.06 \$
4926	ANNULÉ		
4927	MAURICE HOULE & FILS LTEE	JARDIN BOTANIQUE, AQUEDUC LOT 2, MODULE D'AFFICHAGE, PIÈCES ET ACCESSOIRES, ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL	970.72 \$
4928	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION VOIRIE	1 510.66 \$
4929	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
4930	MRC DE MASKINONGE	ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION 20.23 \$/TONNE, GESTION DES BOUES	6 368.47 \$
4931	MUNICIPALITE ST-BARNABE	EAU SANIT-BARNABÉ/ SAMSON MARCHAND	1 163.02 \$
4932	ORPHEO CANADA	PIÈCES ET ACCESSOIRES	1 050.87 \$
4933	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	137.97 \$
4934	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	744.30 \$
4935	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALE	104.22 \$
4936	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	FOURNITURES DE BUREAU	63.26 \$
4937	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	124.18 \$
4938	SAMSON MARIO	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	352.88 \$
4939	SAMSON CLAUDE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
4940	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1 054.22 \$
4941	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	TESTS (ÉCHELLES, APRIA, AUTOPOMPE)	344.93 \$
4942	SPI SECURITE INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES	8.09 \$
4943	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	CAMION INCENDIE & ÉQUIPEMENT	1 030.35 \$
4944	VITRERIE GRAND-MÈRE	MODULE D'AFFICHAGE	517.39 \$
4945	LES EDITIONS WILSON & LAFLEUR INC.	MISE À JOUR CODE MUNICIPAL	63.00 \$
4946	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT VOIRIE 2008	1 710.95 \$

4947	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT FONDS ROULEMENT	2 362.60 \$
4948	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT VOIRIE 2008	1 710.95 \$
4949	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT FONDS ROULEMENT	2 362.60 \$
4950	FINANCIERE BANQUE NATIONALE	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT AQUEDUC LOT 2, INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT AQUEDUC SAMSON MARCHAND, INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT ROUTE SAINT-ÉLIE	24 095.60 \$
4951	MINISTRE DES FINANCES	POLICE	68 758.00 \$
4952	MONSIEUR PARTY.COM	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	275.94 \$
4953	MINISTRE DES FINANCES	POLICE	68 757.00 \$
120314	SOGETEL, TÉLÉPHONE MILOT	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, TÉLÉCOPIEUR, TÉLÉPHONE CASERNE, TÉLÉPHONE GARAGE, TÉLÉPHONE AQUEDUC PRINCIPAL, INTERNET AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC DOMAINE SAMSON MARCHAND, TÉLÉPHONE LOISIRS, TÉLÉPHONE GARAGE DE LA CULTURE	559.34 \$
120321	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	2 409.65 \$
120322	COMMISSION DE LA SANTE	C.S.S.T. ÉLUS 2012, AJUSTEMENT C.S.S.T. 2011, INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ ARRIÉRÉS	277.60 \$
120330	REVENU CANADA	DAS FED MARS 2012	3 699.59 \$
120331	REVENU QUEBEC	DAS PROV MARS 2012	10 760.15 \$
290312	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND	84.62 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	270 072.65 \$
		GRAND TOTAL	300 263.45 \$

RÉS. 2012-04-89 COMPTES

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 248 178.67 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2012-04-90 EMPRUNT TEMPORAIRE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie un emprunt temporaire au montant de 350,000.00 \$ pour une période de deux mois.

Monsieur le maire André Garant et madame la directrice générale Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton les documents nécessaires à cette transaction.

Adoptée

RÉS. 2012-04-91 DÉROGATION MINEURE 2012-002

JEAN-PAUL HUOT

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 2 mars 2012, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Jean-Paul Huot ayant pour objet de :

- Permettre la régularisation des marges de recul latérales des deux bâtiments secondaires soit la remise et le garage.

Cette dérogation affecte la grille de spécification 235 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

1601, chemin des Lacs-Longs
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 4 194 673

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2012-03-003) à la demande de monsieur Jean-Paul Huot lors de la séance tenue le 20 mars 2012;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-03-003 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2012-002 telle que demandée et selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2012-04-92 OFFRE D'EMPLOI AIDE AU SERVICE DE
L'ENVIRONNEMENT

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'envoi de la publicité pour l'offre d'emploi Aide au service de l'environnement. Un envoi sera fait dans les foyers de la municipalité, sur le site Web de la municipalité, sur le site d'Emploi Québec et sur celui de Québec Municipal.

Adoptée

RÉS. 2012-04-93 SOUMISSIONS JARDIN BOTANIQUE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accuse réception d'une seule soumission suite à l'appel d'offres sur invitation pour l'aménagement d'un jardin botanique.

Deux soumissionnaires ont été invités :

1. Serres Serge Dupuis : n'a pas soumissionné
2. Floriculture Gauthier Inc. : soumission au coût de 82 437.07 \$ incluant les taxes.

La soumission de Floriculture Gauthier est acceptée. Monsieur le maire André Garant et madame la directrice générale Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires.

Adoptée

RÉS. 2012-04-94 REMPLACEMENT BANNIÈRE TOURISME

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le remplacement de la bannière du tourisme. L'achat sera fait chez Belitec pour un montant de 285.00 \$ plus taxes selon la proposition #1 en date du 28 mars 2012. Il y a possibilité d'achat d'une deuxième bannière au même montant dépendamment de la qualité.

Adoptée

RÉS. 2012-04-95 DRAPEAUX

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de quinze drapeaux de la municipalité chez Flagtech. Le coût est de 1 050.00 \$ plus taxes pour 15 drapeaux. Un inventaire des drapeaux du Canada et du Québec sera fait et s'il y a lieu, on profitera de l'occasion pour renouveler le stock d'inventaire.

Adoptée

RÉS. 2012-04-96 RENOUELEMENT ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE
MRC DE MASKINONGÉ

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle son adhésion à la Chambre de Commerce de la MRC de Maskinongé. Le coût est de 216.85 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-04-97 ENGAGEMENT ÉTUDIANTS

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage les étudiants suivants pour la période estivale 2012 :

Carelle Mélançon
Catherine Béland
Gabriel Garceau
Isabelle Desrosiers
Jennie Lachance
Jordan Villemure
Louis-Olivier Boucher
Marc-Antoine Picotte
Michaël Tremblay
Samuel Boisvert
Sarah Perrault
Sarah-Kim Lemieux
Stéphanie Pellerin
Vincent Lacerte Beaudry

Le nombre d'heures est de 32 par semaine sauf pour l'étudiant au Camp de Jour qui travaille 35 heures par semaine. Le salaire horaire est de 9.90 \$ (salaire minimum) pour les nouveaux employés et de 10.00 \$ pour les étudiants ayant déjà travaillé à la municipalité.

Adoptée

RÉS. 2012-04-98 PROGRAMME TECQ 2010-2013

ATTENDU QUE :

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité demande l'ajout des travaux suivants :
 - o Réfection de la Côte à Potvin située sur le chemin des Lacs-Longs
 - o Pavage d'une partie de l'Avenue de la Rivière
 - o Mise en forme et pavage d'une partie de la Route des Lacs

Adoptée

RÉS. 2012-04-99 BALAYAGE DES RUES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la location d'un balai vacuum pour le balayage des rues. Le coût est de 112.00 \$/heure et de 95.00 \$/heure pour le transport. Le coût total estimé est de 1 086.00 \$ plus taxes selon la soumission de Groupe Arsenault.

Adoptée

RÉS. 2012-04-100 PILE DE SECOURS BACK-UP

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'une pile de secours pour l'ordinateur recueillant les données de la station de pompage. Le coût est de 269.99 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-04-101 ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE TÉLÉPHONE DU QUÉBEC (ACTQ) RÉSOLUTION D'APPUI DANS SES DÉMARCHES CONTRE LA DÉCISION CRTC 2011-291

CONSIDÉRANT que le conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications du Canada (CRTC) a adopté la décision CRTC 2011-291;

CONSIDÉRANT que la nouvelle approche proposée par cette décision du CRTC pour l'introduction de la concurrence en téléphonie locale dans les régions rurales du Canada, est mal adaptée aux réalités du milieu rural;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle approche va miner plutôt que de promouvoir la réalisation de plusieurs objectifs importants de la politique canadienne en matière de télécommunications;

CONSIDÉRANT que cette approche d'imposer dans les régions rurales du Canada, le même modèle compétitif qui a été développé pour encourager la concurrence chez les grands titulaires en milieu urbain tels que Bell Canada et Têlus;

CONSIDÉRANT que ce modèle permet aux nouveaux venus de concentrer leurs offres de service à des clients « sélectionnés » d'une zone de service, tout en obligeant l'entreprise titulaire à desservir tous les clients dans ladite région;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle approche risque d'avoir des conséquences néfastes sur la rentabilité des entreprises indépendantes qui fournissent le service téléphonique sur les territoires de diverses municipalités depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que cette situation peut amener la disparition de ces entreprises titulaires indépendantes, laissant un seul fournisseur de services de télécommunication sans obligation de servir tous les clients dans la zone de service et ce, sans aucune perspective de concurrence;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle approche peut représenter une diminution de service pour notre communauté et même entraîner des risques de coupure de services : téléphone, internet haute vitesse, etc, pour des abonnés de notre municipalité;

CONSIDÉRANT aussi que cette décision peut avoir des conséquences néfastes au niveau économique et social de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que depuis plus de cent (100) ans, Téléphone Milot Inc. et Sogetel Inc. jouent un rôle important pour la communauté de Saint-Élie-de-Caxton et que la cessation ou la diminution de leurs activités, peut se traduire par la perte d'emploi, et par le fait même à la disparition de leur implication sociale et économique;

Pour tous ces motifs, sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton supporte l'Association de Compagnies de Téléphone du Québec (ATCQ) dans ses démarches qui visent à faire renverser la décision CRTC 2011-291, du Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications.

Adoptée

RÉS. 2012-04-102 COMPTE-RENDU COMITÉ DE LA FAMILLE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du compte-rendu du Comité de la Famille pour la rencontre du 27 février 2012.

Adoptée

RÉS. 2012-04-103 SUBVENTION ASSOCIATION DES USAGERS
DU LAC DU BARRAGE INC.

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de la subvention au montant de 657.96 \$ à l'Association des Usagers du Lac du Barrage Inc. conformément à la politique de subvention pour les organismes et les Associations de Lacs.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier informe les citoyens du projet de collecte de fonds pour la restauration du Calvaire. L'objectif est de 100 000.00 \$

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que le projet de restauration du Calvaire appartient aux gens de Saint-Élie et qu'en s'entraïdant on réussira à atteindre l'objectif de 100 000.00 \$.

ANDRÉ GARANT

- Monsieur le maire remercie chaleureusement monsieur Luc Chevarie pour son animation à Expo-Habitat. La présence de Saint-Élie-de-Caxton a été très appréciée de la Caisse Populaire et du public.
- Monsieur le maire informe les citoyens du projet de jardin botanique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quinze personnes assistent à la réunion du conseil.

Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Définition d'une zone non résidentielle
- Projet jardin botanique
- Amende pour les abris tempo
- Règlement de nuisances
- Puisard rue Saint-Louis
- Projet du Calvaire

RÉS. 2012-04-104 DATES POUR APPEL DE PROJETS FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les dates proposées par la MRC pour le prochain appel de projets dans le cadre du Fonds de soutien aux projets culturels de la MRC de Maskinongé.

Adoptée

RÉS. 2012-04-105 ESSAIS DE POMPAGE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les essais de pompage pour le deuxième puits de la municipalité. Le but de l'opération est de savoir si le débit d'eau du puits est suffisant pour alimenter la municipalité. Le coût est d'environ 8 000.00 \$.

Adoptée

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Un contribuable suggère de placer des poubelles à différents endroits du village pour satisfaire les touristes.

RÉS. 2012-04-106 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H20.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Sec-très. Dir. générale

André Garant, maire